



# *La France et la Bretagne : mille ans de malentendu*

**M Joël Cornette**

Professeur à l'université  
de Paris VIII-Saint-Denis

**Conférence prononcée  
le samedi 29 mars 2008 à 16h**

*Ces documents sont proposés par le conférencier  
en complément et en illustration de sa conférence*

## **Conférences de Clio**

Maison des Mines 270 rue Saint-Jacques – 75005 Paris – Métro : Port-Royal ou Luxembourg  
Tél. : 0826 10 10 82 – [www.clio.fr](http://www.clio.fr)

## 1. Le poids des stéréotypes

Un manuel des années 1920

“ Les vieilles coutumes de ses habitants, dont les beaux costumes brodés changent avec chaque arrondissement ; le charme doux et pénétrant qui se dégage de la plus vieille terre de notre chère France, y attirent également beaucoup de touristes. Une ligne, allant de Saint-Brieuc à Vannes, la divise en deux parties : à gauche, se trouve la Basse-Bretagne, la Bretagne bretonnante, celle qui a conservé sa vieille langue (1 million et demi d’habitants sur 3 millions), et qui garde encore de l’attachement pour ses vieilles traditions. Le Breton aime beaucoup sa petite patrie. Il commence à perdre son idiome, ses mœurs et ses coutumes, ses costumes dont il faut, pour les femmes, regretter les longues coiffes blanches, “ palpitanes comme des ailes et pareilles à un gigantesque papillon au repos sur une fleur ”.

Il est petit, brun, trapu, énergique, d’une ténacité légendaire (têtu comme un Breton), d’une probité rare, un peu farouche, superstitieux encore, mélancolique comme son ciel mouillé de larmes. Aucune province, si ce n’est la Bourgogne, n’a donné plus de grands hommes à la France [...]. “ Souvent, lorsque la patrie était aux abois et qu’elle désespérait presque, il s’est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l’étranger... ” (Michelet).

L’alcoolisme, comme en Normandie, est en train de décimer la vaillante population bretonne<sup>1</sup>... ”.

### Un poème...

“ L’ajonc fleurit et la bruyère est déjà rose.  
La terre des vieux clans, des nains et des démons,  
Ami, te garde encore, sur le granit des monts,  
L’homme immobile auprès de l’immuable chose<sup>2</sup>... ”

## 2. La BRETAGNE VUE PAR BALZAC (extrait des CHOUANS)

La Bretagne, est, de toute la France, le pays où les mœurs gauloises ont laissé les plus fortes empreintes. Les parties de cette province, où de nos jours encore, la vie sauvage et l’esprit superstitieux de nos rudes aïeux sont restés, pour ainsi dire, flagrants, se nomment le pays des Gars. Lorsqu’un canton est habité par nombre de Sauvages semblables à celui qui vient de comparaître dans cette scène, les gens de la contrée disent : les Gars de telle paroisse ; et ce nom classique est comme une récompense à la fidélité avec laquelle ils s’efforcent de conserver les traditions du langage et des mœurs gaéliques ; aussi leur vie garde-t-elle de profonds vestiges des croyances et des pratiques superstitieuses des anciens temps. Là, les antiquaires retrouvent

---

<sup>1</sup> H. Le Léap et J. Baudrillard, *La France, métropole et colonies, les cinq parties du monde, à l’usage du cours moyen des écoles primaires et des classes élémentaires des lycées et collèges*, Paris, Delagrave, édition non datée (mais remontant à la deuxième moitié des années 1920), p. 50. Cité par Ronan Le Coadic, *L’Identité bretonne, op. cit.*, p. 171.

<sup>2</sup> José Maria de Hérédia, “ Bretagne ”, in *Les Trophées*.

debout les monuments des Druides. Là, le génie de la civilisation moderne s’effraie à pénétrer à travers d’immenses forêts primordiales.

[...] Une incroyable férocité, un entêtement brutal, mais aussi la foi du serment ; l’absence complète de nos lois, de nos mœurs, de notre habillement, de nos monnaies nouvelles, de notre langage, mais aussi la simplicité patriarcale et d’héroïques vertus s’accordent à rendre les habitants de ces campagnes plus pauvres de combinaisons intellectuelles que ne le sont les Mohicans et les Peaux Rouges de l’Amérique septentrionale, mais aussi grands, aussi rusés, aussi durs qu’eux.

[...] Des rides venues avant le temps sillonnaient le front et la peau du cou de la Bretonne, elle était si grotesquement vêtue d’une peau de bique usée, que sans une robe de toile jaune et sale, marque distinctive de son sexe, Hulot n’aurait su à quel sexe la paysanne appartenait, car les longues mèches de ses cheveux noirs étaient cachés sous un bonnet de laine rouge

[...] La grossièreté de cet homme [Marche-à-terre, le chouan] comme taillé à coups de hache, sa noueuse écorce, la stupide ignorance gravée sur ses traits, en faisait une sorte de demi-dieu barbare. Il gardait une attitude prophétique et apparaissait là comme le génie même de la Bretagne, qui se relevait d’un sommeil de trois années <sup>3</sup>.

### 3. A L’ORIGINE DU MALENTENDU : ERMOLD LE NOIR (IXe siècle)

“ Cette nation trompeuse et superbe s’est montrée jusqu’ici rebelle et sans bonté. Dans sa perfidie, le Breton ne conserve du chrétien que le nom ; les œuvres, le culte, la foi, il n’en est point chez lui ; les orphelins, les veuves, les églises n’ont rien à attendre de sa charité. Chez ce peuple, le frère et la sœur vivent dans une infâme union ; le frère enlève la femme de son frère ; tous s’abandonnent à l’inceste, et nul ne recule devant aucun crime. Ils habitent les bois, n’ont d’autres retraites que les cavernes, et mettent leur bonheur à vivre de rapine comme les bêtes féroces. La justice n’est parmi eux l’objet d’aucun culte, et ils ont repoussé loin d’eux toute idée de juste et d’injuste. Murman est leur roi, si cependant on peut appeler roi celui dont la volonté ne décide de rien. Souvent ils ont osé se montrer jusque sur nos frontières, mais ils n’ont jamais regagné les leurs sans être punis de cette témérité ”.

Extrait des *Faits et gestes de Louis Le Pieux* (IXe siècle)

Des “ bêtes féroces ”, des barbares sans foi ni loi, des primitifs dénués d’humanité et adonnés à tous les vices imaginables... C’est cette image que le poète de cour entend donner, à l’imitation du stéréotype bien connu du “ barbare ” véhiculé depuis l’Antiquité (César, Tacite...). Si ce témoignage a pu passer pour recevable, malgré ses outrances, c’est tout simplement qu’il est unique.

Ce texte d’Ermold le Noir constitue, en quelque sorte, la “ tête de série ” d’une longue litanie de stéréotypes qui, pendant des siècles – un millénaire – vont désormais

---

<sup>3</sup> Honoré de Balzac, *Les Chouans*, 1829. Victor Hugo dans *Quatre-vingt-treize* (1874), n’abandonne guère ce registre dépréciatif pour décrire la résistance de la Bretagne “ blanche ” : “ La guerre de Vendée [il s’agit bien, pour l’essentiel, sous la plume de Hugo, de la Bretagne] est l’offre d’une immense bravoure ; sans calcul, sans stratégie, sans tactique, sans plan, sans but, sans chef, sans responsabilité ; montrant à quel point la volonté peut être l’impuissance ; chevaleresque et sauvage ; l’absurdité en rut, bâtissant contre la lumière un garde-fou de ténèbres ; l’ignorance faisant la vérité, à la justice, au droit, à la raison, à la délivrance, une longue résistance bête et superbe [...], telle fut cette guerre, essai inconscient de parricide ”.

s'attacher aux Bretons, présentés comme des “ sauvages ”, à l'image de la terre ingrate qu'ils habitent<sup>4</sup>.

**Raoul Glaber**, au XI<sup>e</sup> siècle, écrit qu'ils sont “ parfaitement étrangers à toute civilisation, ils sont de mœurs incultes, prompts à la colère ”.

Du reste, “ le mot Britto ”, renchérit le grammairien **Maître Yon**, au XIII<sup>e</sup> siècle, “ est employé comme le mot Brutus, car les Bretons sont insensés comme la brute ; de là, on dit : les Bretons croient qu'Arthur reviendra de nouveau ”.

Quant à **Guillaume de Poitiers**, dans son *Histoire de Guillaume le Conquérant*, il écrit que les Bretons auraient “ en partage, à la manière des Barbares, dix épouses ou davantage : c'est là un trait qu'on rapporte des anciens Maures, ignorants de la loi divine et de la chasteté des mœurs ”. De plus, ajoute-t-il, témoignage éloquent de leur “ barbarie ”, “ ils aiment s'arracher les dépouilles de ceux qu'ils ont tués, c'est pour eux un honneur et un plaisir ”.

Déjà **Grégoire de Tours**, au VI<sup>e</sup> siècle, dépeignait les rois bretons, ravalés au rang de “ comtes ”, comme “ sanguinaires ”, “ lâches ”, “ traîtres ” : Maclianus, “ oublieux de son serment ” ; Varocus, “ par ruse, de nuit, se ruant sur les Saxons ” ; et “ comme Félix, évêque de Nantes, leur avait envoyé une députation, ils promirent de réparer le mal, mais ils ne voulurent en rien tenir leurs promesses ”.

Cette “ perfidie ” des Bretons est aussi développée par **Raoul Glaber** : “ Au lieu où le combat devait s'engager, plusieurs Bretons vinrent subrepticement creuser avec perfidie un fossé profond et long, le recouvrirent d'un réseau de branchages et ce piège tendu à l'ennemi s'en retournèrent ”.

**Guillaume de Poitiers**, quant à lui, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, insiste sur la violence permanente d'un peuple de brigands et de pillards : “ Conan était grandement servi par la fidélité d'un pays largement étendu et, plus qu'il n'est croyable, rempli de guerriers. Car en ces contrées, un seul chevalier en engendre cinquante [...]. Cette multitude s'adonne principalement aux armes et à l'art équestre ; elle se détourne de la culture des champs ou de celles des mœurs [...]. Lorsqu'ils ne sont pas occupés à la guerre, ils vivent de rapines, de brigandages, de guerres domestiques, ou s'y exercent ”. Sans compter qu'ils “ bafouillent un patois stupide ” (Raoul Glaber au XI<sup>e</sup> siècle) et sont “ noyés de boisson ” (Grégoire de Tours). Au XVII<sup>e</sup> siècle, **Du Cange** fera de “ breton ” un synonyme de “ pillard ” : les gens armés, “ Bretons et pillards, passèrent par ces endroits-là et emmenèrent quatre juments ”.

Ce florilège d'images crues, acerbes et convergentes démontre que les stéréotypes associés aux Bretons sont, pour la plupart, très anciens. Ronan Le Coadic, qui les étudie, fait judicieusement remarquer que cette image dépréciative du Breton, construite en majorité par des auteurs francs et français, correspond à des périodes d'indépendance ou d'autonomie de la Bretagne. Tant que les Bretons affirment leur souveraineté, ou expriment des velléités d'indépendance ou d'émancipation, ils sont présentés sous les traits les plus noirs : la “ terre ingrate ” s'oppose à la “ terre fertile ” ; la “ perfidie ”, la “ trahison ” et la “ lâcheté ” s'opposent au “ courage ”, l'“ idiome inintelligible ” à la langue parfaite, l'irréligion à la véritable ferveur religieuse<sup>5</sup>...

---

<sup>4</sup> Catherine Bertho, “ L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 45-62.

<sup>5</sup> Ronan Le Coadic, *L'Identité bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 127.

#### 4. TOUTE PUISSANCE DES STEREOTYPES : L'EXEMPLE DES XVIIE-XVIIIe

##### SIECLES

En 1636, Dubuisson-Aubenay visite la Bretagne...

“ Les Bas Bretons ont grande facilité à apprendre les langues, telles qu’elles soient, et parlent très bien français. On estime que Vannes, ville bretonne, est la ville de France où l’on parle mieux français.

Les Basses Brettes [femmes de basse Bretagne] sont fort jolies et adroites, belles aussy de visage, et surpassent en gentillesse de beaucoup les hommes qui sont noirs et fort petits, et aussy tous les animaux en leur pays.

Les Bas Bretons sont fort curieux de la netteté de leurs logis, quoique les Aults Bretons ou Galos soient fort sales. Ils sont exacts conservateurs de leurs noblesses, grands armoyeurs et généalogistes ; item soigneux d’apposer en leurs bastimens les dates du temps qu’ils ont esté faits, avec leurs armes et devises qu’ils mettent aussy principalement aus vitres<sup>6</sup> ”.

Cette singularité bretonne est renforcée encore par l'impression que disent ressentir la plupart des voyageurs lorsqu'ils traversent la province, ou tentent de la traverser comme madame de Sévigné qui resta bloquée, avec son carrosse, un long moment entre Vitré et Nantes.

L'unité apparente de ces témoignages participe à la légende noire attachée à cette terre si écartée du centre politique de l'Etat royal, une terre répulsive, d'un accès pénible en raison de l'état et de la “ difficulté des chemins ” comme s'en plaignent nombre de contemporains : les archives nous apprennent même qu'en 1621, un homme périt noyé “ en une ornière de chemin ” ! Aussi, la Bretagne fut-elle longtemps considérée comme un “ désert ” composé de “ terres froides qui ne sont défrichées que de trente à quarante ans ” (**Colbert de Croissy**), un désert peuplé de “ sauvages ” analphabètes plus proches, par leur langue, leurs coutumes et leurs croyances des Hurons, que des sujets du roi de France, le “ Très Chrétien ”.

---

<sup>6</sup> François-Nicolas Baudot, seigneur de Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne*, tome 2, p. 374. C'est à la veille des états tenus à Nantes en 1636, que Dubuisson-Aubenay (1590 ?-1652) parcourut une partie de la Bretagne, de Châteaubriant à Rennes, du Mont-Saint-Michel à Saint-Brieuc, puis à Hennebont, d'où il se rendit à Quimper avant de rejoindre Nantes. Il n'hésitait pas à sortir des sentiers battus : il visita notamment Quintin, Pontivy, Concarneau, Locmariaquer, la presqu'île de Ruys... C'est un esprit cultivé et curieux, multipliant les notations originales : son *Itinéraire de Bretagne* en 1636 ne fut publié qu'en 1898-1902, mais c'est un des textes du XVIIe siècle les plus intéressants sur la province.

“ C'était dans un canton de basse Bretagne, appelé Quimper Corentin / Dieu nous préserve du voyage... ”, peut-on lire dans *Le Chartier embourbé* de **Jean de La Fontaine**.

**Jouvin de Rochefort**, en visitant la région de Châteaulin en 1672, a l'impression de se retrouver “ dans quelque partie du monde la plus éloignée de l'Europe, où il n'y a que des sauvages qui y demeurent<sup>7</sup> ”. Du reste, la Bretagne est considérée comme une terre d'exil pour ceux qui déplaisent aux puissants : en 1638, par ordre de Richelieu, le père **Nicolas Caussin** (1583-1652), confesseur du roi, auteur de *La Cour Sainte* (1624), un des traités en vogue auprès de la bonne société proche du roi, dut quitter la cour pour se retirer à Quimper, car il avait osé critiquer la politique étrangère du cardinal-ministre. Il s'accoutuma difficilement à sa résidence bretonne :

“ J'ai été comme dégradé, livré par mes frères, envoyé dans un exil très rude, parmi des barbares, et aux extrémités de la France [dans] le lieu le plus rude et le plus fâcheux qu'on puisse imaginer ”. Ainsi relégué “ à la dernière maison de la province ”, il ne voit que “ déserts et rochers ”. Quant à la population, “ elle articule on ne sait quels sons barbares plutôt qu'elle ne parle<sup>8</sup>... ”.

**Jacques Cambry** (1749-1807), un siècle et demi plus tard, confirmait, dans son *Voyage dans le Finistère* (paru en 1799) le poids des “ superstitions ” et la toute puissance de croyances singulières dans la société bretonne, notamment paysanne. Et pour l'expliquer, il évoquait précisément l'époque de Louis XIII :

---

<sup>7</sup> A. Jouvin de Rochefort, *Le Voyageur d'Europe*, Paris, 1672. Cité par Victor-Lucien Tapié, Jean-Paul Le Flem, Annik Pardailhé-Galabrun, *Retables baroques en Bretagne et spiritualité au XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1972, p. 77.

<sup>8</sup> Cité par Fanch Morvannou, “ Bas-breton et Basse Bretagne au Grand Siècle ”, dans *Bretagne et Lumières. Mélanges offerts à Monsieur le Professeur Jean Balcou*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 2001, p. 69-70.

“ En 1634, l'ignorance, la superstition et l'idôlatrie exerçaient encore leur empire à Quimper. Les femmes qui avaient leur mari en mer allaient balayer la chapelle la plus voisine et en jetaient la poussière en l'air, dans l'espérance que cette cérémonie procurerait un vent favorable à leur retour. On fouettait, on jetait dans l'eau les saints qui n'accordaient pas les demandes qu'on leur faisait ; les uns mettaient dans leurs champs un trépied ou un couteau fourchu, pour garantir le bétail des loups et autres bêtes féroces ; les autres avaient soin de vider l'eau de tous les vases d'une maison où quelqu'un venait de mourir, de peur que l'âme du défunt n'allât s'y noyer ; ils mettaient aussi des sièges auprès des feux de la saint Jean, pour que leurs parents morts pussent se chauffer à leur aise ; la veille de la même fête, on permettait en plusieurs endroits de la Basse Bretagne, au peuple de danser une partie de la nuit dans les chapelles. On se mettait à genoux devant la nouvelle lune, et on disait un Pater et un Ave à son intention. Au premier de l'an, on faisait une espèce de sacrifice aux fontaines publiques, par plusieurs morceaux de pain couverts de beurre que chacun y offrait ; dans certaines paroisses, on portait, le même jour, aux fontaines, autant de morceaux de pain qu'il y avait d'individus dans une famille, et par l'arrangement qu'ils conservaient en surnageant, on prétendait connaître ceux qui devaient mourir dans l'année

[...] Les anciennes superstitions se maintiennent dans les campagnes, on y fait beaucoup de contes de fées et de sorciers, on fait tourner le tamis pour retrouver les choses perdues. Quand on porte un enfant au baptême, on lui met du pain noir au cou pour éloigner les sorts qu'on voudrait lui jeter ; une femme ne souffre pas qu'on lui passe son enfant par dessus la table, si dans ce passage un mauvais vent ventait à le frapper, il ne pourrait en guérir de la vie. Personne ne s'assied sur la table, les bonnes gens croient qu'une tempête ne peut cesser que quand les corps impurs et les cadavres ont été vomis par la côte. Ils croient que deux corbeaux président à chaque maison et qu'ils prédisent à la vie et la mort [...] On allume deux cierges à Scaër, au moment du mariage ; on en place un devant le mari, l'autre devant la femme ; la lumière la moins brillante indique celui des deux qui doit mourir le premier ”<sup>9</sup>.

## 5. LE SOMBRE XIX<sup>e</sup> SIECLE

Lors de son voyage dans l'été 1839, alors qu'il assiste au pardon de Saint-Jean-du-Doigt, l'Anglais **Adolphus Trollope** est frappé par “ une rangée de mendiants dont l'apparence générale constituait quelque chose de beaucoup plus horrible que ce que je pourrais espérer décrire au lecteur ”. Il évoque alors les “ déformations et mutilations les plus hideuses et effrayantes, mêlant

---

<sup>9</sup> Jacques Cambry, *Voyage dans le Finistère*, 1799, Slatkine Reprints, Genève, 1979, p. 340. Jacques Cambry (1749-1807) fut envoyé en mission dans le Finistère par la Convention en 1794 afin d'établir un inventaire des collections artistiques et scientifiques devenues Biens nationaux. C'est à l'occasion de cette visite, qu'il écrivit ce *Voyage dans le Finistère*, journal ponctué, comme ici, de multiples notations concernant le XVII<sup>e</sup> siècle. Ce texte doit, évidemment, être utilisé avec précaution. Il n'en constitue pas moins un document d'un exceptionnel intérêt.

saleté répugnante et corruption sordide aux plaies purulentes et lépreuses ”, avant de s’attarder sur une scène qui l’a particulièrement marqué :

Un groupe de mendiants attira notre attention, aussi parce qu’on pouvait les regarder avec moins de dégoût que les autres. C’était une femme et cinq enfants. Beaucoup avaient des enfants défigurés de diverses manières, mais cette femme semblait réclamer la charité seulement à cause du nombre, de sa saleté et de celle de ses enfants [...].

Tous les cinq étaient assez jeunes et il ne semblait pas possible que les cinq furent les siens. Ils étaient tous allongés ensemble sur de la paille, près du chemin des pèlerins près de l’église, au risque d’être piétinés par la foule. Elle était près d’eux et mendiait, il me semblait, avec plus de succès que les autres ; presque tous lui donnaient à manger ou de l’argent. Elle avait déjà un énorme tas de pain près des enfants<sup>10</sup>...

De son côté, **Gustave Flaubert** ne manque pas de noter, lors de son voyage breton de 1847, la misère endémique qu’il rencontre au fil de ses étapes :

Dès que vous arrivez quelque part, les mendiants se ruent sur vous et s’y cramponnent avec l’obstination de la faim. Vous leur donnez, ils restent ; vous leur donnez encore, leur nombre s’accroît, bientôt c’est une foule qui vous assiège. Vous aurez beau vider votre poche jusqu’au dernier liard, ils n’en demeurent pas moins acharnés à vos flancs, occupés à réciter leurs prières, lesquelles sont malheureusement fort longues et heureusement inintelligibles. Si vous stationnez, ils ne bougent ; si vous vous en allez, ils vous suivent ; rien n’y remédie, ni discours, ni pantomime. On dirait un parti pris pour vous mettre en rage, leur ténacité est irritante, implacable [...]. Ils sont si pauvres ! La viande est pour eux un luxe rare. Pour le pain, on n’en mange pas non plus tous les jours<sup>11</sup> ”...

## **6. INVERSION D’IMAGE : LA FIERTE BRETONNE AU TEMPS DES DUCS (XIV-XVe SIECLES)**

“ Le duc est aussi bien dans son duché comme est le roi à Paris ”, écrit l’historien Pierre Le Baud dans sa *Compilation des chroniques et ystoires des Bretons* (1480).

---

<sup>10</sup> Adolphus Trollope, *Un été en Bretagne*, op. cit., p. 322-323.

<sup>11</sup> Gustave Flaubert, *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves*, op. cit., p. 199.

**Pierre le Baud** fait partie de cette génération d'historiens qui firent de l'histoire un instrument politique en forgeant une conception nouvelle d'un État ducal soudé autour de son prince, investi de pouvoirs régaliens et soutenu par une nation glorifiée par son passé. Le début de son *Histoire de la Bretagne* est révélatrice de ce nationalisme hautement affiché :

“ Ici commence le Livre des Rois, Ducs et Princes de Bretagne armoricaine, autrement nommée la Moindre Bretagne, et premièrement le prologue de l'auteur ; à très haute, très puissante et très excellente princesse, ma très redoutée souveraine dame, madame Anne, par la grâce de Dieu reine de France et par cette même grâce, duchesse de Bretagne, Pierre le Baud, trésorier de l'église collégiale de la Madeleine à Vitré... ”

Après des études de droit, **Alain Bouchart**, autre historien de renom, a d'abord été notaire à Guérande en 1471. On le retrouve secrétaire de François II en 1484, puis il suit la duchesse Anne à Paris en 1491. Il fut, lui aussi, très occupé à construire l'histoire du duché : ses *Grandes Croniques de Bretagne*, commencées probablement en 1485-1488 lorsqu'il était à Nantes à la cour et à la chancellerie ducal, parurent en 1514 et connurent un grand succès dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les rééditions de 1518, 1531, 1532 et 1541<sup>12</sup>.

Parmi ces fondateurs de l'imaginaire de la “ nation Bretagne ”, il faut également citer **Jean de Saint-Paul** (décédé en 1476), serviteur de François I<sup>er</sup> et auteur, vers 1470, d'une *Chronique de Bretagne*, **Guillaume Gruel**, serviteur du connétable de Richement, qui rédigea vers 1462-1466 l'*Histoire d'Artus III duc de Bretagne et connestable de France*, allant de 1413 à 1458, et **Guillaume de Saint-André**, conseiller de Jean IV entre 1391 et 1398, rédacteur d'un panégyrique du souverain : *C'est le livre du bon Jehan duc de Bretagne*.

Cette mise en mémoire du duché a été amorcée par le *Chronicon Briocense* (*Chronique de Saint-Brieuc*), écrit à la charnière des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, qui va de Brutus jusqu'en 1416 et qui constitue le plus ancien essai d'une histoire de Bretagne armoricaine parvenu jusqu'à nous. Son auteur reste inconnu, mais il est fort probable qu'il a travaillé dans l'entourage ducal : c'était un familier de Jean IV, peut-être l'archiviste ducal Hervé le Grand<sup>13</sup>.

La chronique mémorielle soutient l'entreprise des ducs en enracinant la “ brittonique lignée ” (Pierre le Baud) dans un passé reconstruit qui tend à prouver l'antériorité du royaume breton sur le royaume franc : Conan Mériadec, écrit Bouchart, premier roi d'Armorique, “ fut roy chrestien cent ans entiers paravant que Clovys, roy de France, feust baptisé ”. Elle s'attache à démontrer qu'en Bretagne, comme l'explique Guillaume de Saint-André, “ il y eut rois autrefois,/ Maintenant duc, qui a tels droits,/ Comme le roi, ni plus ni moins ”. Elle n'omet aucune occasion d'exalter la figure des ducs, multiplie les morceaux de bravoure en dressant leur portrait ; ce rappel des vertus laisse peu de place à la moindre nuance critique : ils sont les plus magnanimes des hommes, les meilleurs chrétiens de leur temps, associant piété filiale et amour de leur peuple...

Jean de Saint-Paul, dans son *Histoire* (vers 1475), évoque les “ mœurs et naturel du duc François le bien aymé ”, le fils de Jean V :

“ Après Jean régna François son fils aîné, qui se conduisit selon qu'avoict faict son père, et raccueillit tous ses serviteurs en l'estat qu'ilz estoient à son père. Il honora Dieu et sainte Eglise, et alloit toujours aux sermons, et traicta la justice, la noblesse de son païs et le peuple

---

<sup>12</sup> Alain Bouchart, *Grandes croniques de Bretagne*, t. I, II et III, texte établi par Marie-Louise Auger et Gustave Jeanneau, Paris, CNRS, 1986 (tome I et II), 1998 (tome III).

<sup>13</sup> Hypothèse rappelée par Marie-Louise Auger à partir des études de Jean Kerhervé et de Michaël Jones dans Alain Bouchart, *Grandes Croniques de Bretagne*, introduction, concordance des sources, index par Marie-Louise Auger, tome III, Paris, CNRS éditions, 1998, p. 26.

aussi bien ou mieulx que son père. Il disoit ses heures canoniales chascun jour et jamais ne se coucha qu'il n'eust dict vigiles de mortz, et croy que Dieu luy rendist à sa fin, ainsi que vous orrez.

Ce fut un des plus beaux hommes de sa duché et le plus humble et honneste prince qui fut jamais. Il honora et ayma les dames sur toutes choses, et danses et joustes et ouir chanter, et tout ce que noble cœur de prince doit aimer. En son temps, il n'estoit parlé que de toute joye. Il recevoit, à l'exemple de son père, son Sauveur es festes de l'an, et y tenoit estat royal. Ce fut le plus aymé de tous les estatz de son païs et de tous les estrangiers que prince de son temps.

Il avoit une louable condition, qu'il n'y avoit si proche et si familier de luy qui peust, pour mesdire, mettre un homme en sa male grâce. Et quand aucun disoit mal d'un autre il n'en faisoit semblant, mais s'enquéroit de la cause qui l'esmouvoit d'ainsi mal parler [...] il ne vouloit pas qu'un homme pensast, pour proximité que quelqu'un eust avec luy, qu'il deust estre si gouverné qu'il eust puissance de nuire à autrui.

Il avoit toujours sa chapelle et sa grand messe, et quand il allait devers le roy, c'estoit grand chose que de voir son estat ”.

La chronique s'attache à conserver, jusque dans le moindre détail, le souvenir des cérémonies fastueuses au cours desquelles le duc apparaît dans toute sa gloire, dans toute sa majesté, depuis le couronnement à Rennes, où revêtu “ d'habillements royaulx, assavoir d'une tunicque de drap de pourpre fourree d'hermynes et par dessus avoit le manteau royal de mesme ” (Alain Bouchart), il jure de respecter les “ droitures, souverainetés, noblesses, libertés et franchises du patrimoine de Bretagne ”, jusqu'aux réunions des Etats et du parlement où, entouré des grands de son duché et de toute la cohorte de ses officiers centraux, il siège, “ assis en une haute chaire élevée, sur laquelle il y avait un dosselet d'un précieux drap d'or cramoisi ”. Il s'agit bien de susciter une prise de conscience “ nationale ”, capable de conférer une dimension populaire à l'action des Montfort et d'asseoir l'État breton sur des bases solides, cimentée par une histoire reconstruite.

Les bases de cette histoire se fondent d'abord dans l'épaisseur d'un très lointain passé garant de légitimité : tous les chroniqueurs insistent sur les prestigieuses origines du peuple breton, issu, à l'instar d'autres Européens, de la lignée de Troie, à laquelle se rattache leur éponyme Brutus, descendant d'Enée. Comme l'explique Bouchart, “ Les Troyens lors estoient la plus noble generation de la terre ” (I, 2, 1). Si le Français descend de Francion, les Bretons, eux, descendent de Brutus, arrière-petit-fils d'Enée. Et si les Bretons ne parlent pas français, c'est parce qu'ils ont gardé “ le vray et ancien langage de Troye ”, une affirmation que Bouchart reprend comme un leitmotiv tout au long de ses *Grandes Croniques*<sup>14</sup>.

Pierre le Baud insère dans sa *Compillation des cronicques et ystoires des Bretons* (1480), de splendides miniatures. Les cinq premières illustrent les origines mythiques du royaume armoricain : pillage et destruction de Troie par les Grecs et départ des Troyens, avec à l'arrière-plan l'arche de Noé et la tour de Babel (f° 7), débarquement de Brutus en Albion et combat avec les Géants (f° 26), conquête de la Gaule par Belvius et Brennus, rois de Bretagne insulaire (f° 32), conquête de la Bretagne armoricaine par Maximien et Conan (f° 53)<sup>15</sup>. Les chroniqueurs suivent ainsi, pas à pas, la généalogie des rois qui tant en Bretagne insulaire qu'en Armorique se succédèrent sans interruption de “ 1139 avant Jésus-Christ ” (le *Chronicon* date ainsi le point d'ancrage “ dans l'estuaire de la

---

<sup>14</sup> Marie-Louise Auger, dans Alain Bouchart, *Grandes Croniques de Bretagne, op. cit.*, tome III, p. 96.

<sup>15</sup> Joseph Rio, *Mythes fondateurs de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France Université, 2000, p. 118-119.

Loire ” du descendant d’Enée<sup>16</sup>) jusqu’en 679 de notre ère ; ils mettent en relief les héros tel Arthur, mais aussi les preux du nouveau royaume, au IXe siècle, face à l’envahisseur franc<sup>17</sup>. Ainsi, avant même les rois de France, il y avait des rois en Bretagne, insulaire ou armoricaine : l’Armorique connut “ onze rois regnans et succedans l’un à l’autre entre 386 et 690 ” (Pierre le Baud). En conséquence, héritier de l’ancien royaume breton, le duché ne pouvait pas être un fief et le duc ne devait reconnaître “ souverain ne createur qui l’ait créé roy ou duc fors Dieu tout puissant ” (Alain Bouchart). Bref, les princes bretons ne peuvent avoir été sujets des rois de France puisqu’ils sont plus anciens qu’eux.

Plus encore, et il s’agit là d’une autre supériorité des princes bretons sur les rois de France : ils furent chrétiens bien avant eux. C’est ce qu’explique Bouchart en montrant que Lucius, roi de Grande-Bretagne, aurait été baptisé avec tout son peuple dès l’an 185, Conan Mériadec vers 400 alors que Clovis ne le fut qu’en 500. Donc, “ la Bretagne armoricque [...] est l’un des plus anciens royaumes chrestiens ” (II, 157, 1). En conséquence, “ il n’est permis à quelque chrestien, prince, ne autre seigneur, invader, assallir ne prendre à force les pays et seigneuries d’ung autre prince ou seigneur chrestien ”. Ceux qui l’osent, “ doivent estre renommés infracteurs de la loy divine ” (III, 127, 2-3). Jean de Saint-Paul va plus loin en concluant que l’hommage du duc au roi de France est “ une chose usurpée des roys de France suz les princes de Bretagne ”, car “ Bretagne a esté anciennement royaume [...]. Ce n’est pas seigneurie subgette à confisquation<sup>18</sup> ”.

De leurs glorieux ancêtres, les Bretons ont hérité de qualités naturelles qu’ils ont le devoir de préserver. La “ gent brittonique ” n’est-elle pas “ simple, ignorante de fraudes, humble, laborieuse, bien sujette, patiente ” ? A ce stade de son discours, l’historiographie appelle à la fidélité aux Montfort, légitimés par l’arbitrage divin de la bataille d’Auray de 1364 ; elle dénonce les “ traîtres ”, méprisables, parce que, tel Du Guesclin, ils ont fait passer leurs intérêts privés avant celui de leur pays. Et elle érige le duc en rassembleur, en unique recours pour le peuple menacé de perdre sa liberté, toujours prêt, comme Jean IV en 1379, à prendre la tête de la résistance :

“ A eux j’irai vraiment  
Sans plus tarder ni attendre.  
J’irai à eux pour les défendre  
De tort, de force, d’oppression [...]  
Mon pays et ma nation ” (Saint-André)

Le rôle de la chronique est bien de démontrer aux Bretons que l’histoire et la géographie font d’eux non seulement un “ pays plaisant et plantureux ” (Pierre le Baud), mais aussi et surtout une nation pleine et entière, car “ la gent qui y habite est simple, sans fraude, humble, laborieuse, bienfaisante, patiente si par force elle n’est excitée par ire, saine de char, joyeuse en face, preuse en

---

<sup>16</sup> Brutus, en effet, “ arriva avec une grande flotte dans l’estuaire de la Loire. Il y jeta l’ancre et conquiert tout le territoire situé au nord de ce fleuve jusqu’à la Mayenne, avant l’an de l’Incarnation de N.S. 1139 ”. Cité par Joseph Rio, *Mythes fondateurs, op. cit.*, p. 122.

<sup>17</sup> Jean Kerhervé, “ Aux origines d’un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Age ”, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1980, tome CVIII, p. 165-206. En revivifiant la figure d’Arthur, le roi légendaire, les chroniqueurs des ducs ont semble-t-il joué sur un imaginaire qui recueillait un vif écho en Bretagne, depuis plusieurs siècles : ainsi, nous dit Herman de Tournai en 1113, “ les Bretons ont l’habitude de se quereller avec les Français au sujet du roi Arthur ”. Et Alain de Lille écrivait, à la fin du XIIe siècle : “ Allez au royaume d’Armorique (*in armoricum regnum*), c’est-à-dire en Petite Bretagne, et prêchez par les marchés et les bourgs qu’Arthur le Breton est mort comme les autres morts. Vous éprouverez par les faits combien est vraie cette prophétie de Merlin qui dit que la fin d’Arthur est douteuse. A peine si vous pourrez échapper de là indemne, sans être accablé de malédictions par les auditeurs ou écrasé par les pierres ”. Cité par Ronan Le Coadic, *L’Identité bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 124.

<sup>18</sup> Cité par Marie-Louise Auger, dans Alain Bouchart, *Grandes Croniques de Bretagne, op. cit.* tome III, p. 98-99.

force, esprouvée de loyauté, non cognoissant les vices inhumains, la foy de Nostre-Seigneur garde sans la corrompre par hérésie, toujours ayme Dieu par ferveur merveilleuse, le saint service ecclésiastique et les saints lieux hante et honore, elle s'esjouit de paix perpétuelle, combien qu'elle ait grant proesse en armes, elle tient pure et droitte justice en jugemens et en subtil usage de droictz avec toutes sciences de lettres ” (Pierre le Baud).

La chronique affirme également qu'entre le prince et la nation des liens très forts ont été depuis longtemps tissés. D'autant qu'une union sacrée fortifie l'unité bretonne autour du chiffre neuf. C'est ce qu'explique Pierre le Baud dans le premier chapitre du troisième livre de ses *Cronicques et Ystoires des Bretons* : “ Cette principauté a neuff nascions particulières, desquelles chacun fait un dioceze soubz singulière église cathedrale ”. Or ces “ neuf nations ” se différencient par une “ distinction merveillable, car troys sont devers Orient profferant langue gallicque, troys devers Occident en tout usage parlans langue brette, et troys moyennes aieans mistement l'un et l'autre langaiges ”. Le tout est unifié par “ une circuite qui est appelée la tour de Bretagne ”, le “ Tro Breizh ”, grand pèlerinage en forme de tour de Bretagne, anneau symbolique, manifestation forte de cette unité territoriale d'une Armorique bénie de Dieu et sanctifiée par la foi<sup>19</sup>. Pour Pierre le Baud, il ne fait aucun doute que ces neuf églises, “ ainsi distinctes en ces trois différences ”, démontrent que “ la noble église brette avoir semblance et expres carathere de Jérusalem la céleste église triomphante, icelle aiant IX ordres trois foys ternées par gérarchies, l'une basse, l'autre moyenne et l'autre haulte différantes ainsi seulement que de la dite église brette sa fille ”.

Non seulement la Bretagne armorique se trouve ainsi “ quant à la ritualité gouvernée à celle similitude de céleste ”, mais dans le domaine temporel, la Bretagne compte également “ neuff principales baronnies situées diversement qui touz jours, ainsi que les membres d'un corps font pour leur chief, sont prompts et enclines à lui obeir ”. Une telle prédestination sacrée justifie bien l'union de tout un peuple autour de son duc, interprète et défenseur des intérêts communs, “ car il est Breton et chef de notre nation ” (Saint-André)....

---

<sup>19</sup> Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le *Tro Breiz* est considéré comme un pèlerinage comparable à ceux de Rome ou de Compostelle. Un compte d'offrandes de la cathédrale de Vannes tend à prouver qu'en dépit des guerres qui déchirent le duché le pèlerinage fut très populaire : en une seule année, trente mille à trente-cinq mille pèlerins seraient passés par Vannes pour faire leur dévotion à saint Patern. Le succès s'est maintenu, semble-t-il, tout au long du XV<sup>e</sup> siècle. Puis ce fut le déclin et le silence. Hervé Martin, François Lebrun, “ Le pèlerinage des Sept-Saints en Bretagne ”, *L'Histoire*, n° 25, juillet-août 1980, p. 64. Nous avons vu que Jean-Christophe Cassard remet en question la réalité du pèlerinage en montrant qu'il s'agit avant tout d'une construction idéologique à laquelle les historiographes du duché ont fortement contribué : Jean-Christophe Cassard, “ Le Tro-Breiz médiéval, un mirage historiographique ? ”, dans *Hauts lieux sacrés en Bretagne*, Brest, Centre de Recherche bretonne et celtique, 1996, p. 93-119,